



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

97^e séance plénière

Mercredi 11 mai 2005, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ping (Gabon)

En l'absence du Président, Nana Effah-Apenteng (Ghana), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 113 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/59/668/Add.12)

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/59/668/Add.12, dans lequel le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, depuis la publication des documents A/58/688 et additifs 1 à 11, Nauru a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de l'information contenue dans ce document?

Il en est ainsi décidé.

Point 17 de l'ordre du jour (suite)

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

j) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Note du Secrétaire général (A/59/110)

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Comme il est stipulé au paragraphe 2 de sa note (A/59/110), en application du paragraphe 27 de la section II de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale, en date du 30 décembre 1964, le Secrétaire général propose de nommer M. Supachai Panitchpakdi au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} septembre 2005 et expirant le 31 août 2009.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale, sur proposition du Secrétaire général, souhaite confirmer la nomination de M. Supachai Panitchpakdi au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} septembre 2005 et expirant le 31 août 2009?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne la parole au représentant de la Thaïlande.

M^{me} Laohaphan (Thaïlande) (parle en anglais) :
Ma délégation prend la parole pour saluer la nomination de M. Supachai Panitchpakdi, un

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



ressortissant thaïlandais, au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Nous nous félicitons en particulier de la tenue en bonne et due forme des consultations entre États Membres ces deux derniers mois.

Nous remercions le Secrétaire général de reconnaître l'importance particulière que le Groupe des 77 et la Chine a accordée à la CNUCED et le remercions du choix du chef de cette organisation. Nous apprécions également à sa juste valeur l'occasion qui a été donnée, le 6 mai dernier, au Groupe des 77 et la Chine et au candidat désigné d'échanger des vues, ce qui a permis de confirmer la nomination aujourd'hui. Au moment où nous faisons tous de notre mieux pour réformer l'ONU, nous ne pouvons que nous féliciter d'une plus grande ouverture et d'une plus grande transparence dans le processus de sélection, et nous sommes encouragés par les efforts que déploie le Secrétaire général en vue de réaliser cet objectif louable.

La Thaïlande a toujours accordé une grande importance aux travaux de la CNUCED en tant qu'institution principale chargée des politiques en matière de commerce et de développement. La Thaïlande a accueilli la dixième session de la CNUCED en 2000 et, ensuite, la réunion de 2002 consacrée à l'examen à mi-parcours, et nous avons

toujours appuyé les travaux de la CNUCED. Nous sommes particulièrement fiers de voir un ressortissant thaïlandais, pleinement conscient des préoccupations des pays en développement, passer de l'Organisation mondiale du commerce à la CNUCED, pour en assumer la direction. Nous sommes convaincus que le nouveau Secrétaire général de la CNUCED s'emploiera à renforcer et à revitaliser cette institution et lui permettra de répondre plus efficacement aux besoins des pays en développement, des pays les moins développés, des pays sans littoral, des petits États insulaires en développement, des pays en transition et des pays à revenu intermédiaire. Nous nous engageons solennellement à lui accorder notre plein appui, et nous lui souhaitons plein succès dans son entreprise.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi terminé son examen du point 17 j) de l'ordre du jour.

Avant de lever la séance, je rappelle aux membres que demain, à 10 heures, dans cette salle, le Secrétariat tiendra une séance spéciale en vue d'établir, par tirage au sort, la liste des orateurs pour le débat de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale qui se tiendra en septembre 2005. Les membres sont invités à assister à cette séance spéciale.

La séance est levée à 15 h 15.